



### **AVEC AWOO, HERAULT TOURISME S'ENGAGE DANS LA RESERVATION EN LIGNE DES LOISIRS**

Bien utilisée, la vente en ligne est un moyen efficace pour gagner des parts de marché. L'offre de loisirs sur le web n'est pas encore captée par des « méga plateformes » telles BOOKING, SNCF.com, Airbnb, etc... Ceci est dû majoritairement à deux facteurs :

1/ une grande partie de l'offre est atomisée et n'a pas une dynamique commerciale structurée  
2/ le modèle économique proposé dans les domaines de l'hébergement ou des transports n'est pas adapté.

Il y a donc l'opportunité pour les opérateurs de loisirs de se fédérer pour éviter les dérapages d'une trop grande dépendance à ces plateformes.

Sur la base des conclusions de l'étude réalisée par le réseau Occigène en 2015 avec l'appui technique de l'ADT, nous avons diffusé en août 2016 un cahier des charges pour une solution départementale de disponibilité / réservation des loisirs en intégrant 3 principes prioritaires :

- Une solution de disponibilité/réservation orientée 'métier', adaptée aux problématiques spécifiques des activités de loisirs, incluant un back office pour les producteurs d'offres
- Un outil 'ouvert' adapté aux normes de la vente en ligne et permettant la diffusion de l'offre en réseau
- Un outil limitant au maximum le commissionnement sur les ventes et les frais bancaires liés à la vente en ligne.

A l'issue de cet appel d'offres, Hérault Tourisme a choisi de retenir la solution AWOO, proposée par la société Partner Talent :

- Solution préconisée par Occigène à l'issue de son étude
- Solution déjà utilisée par la Grande Motte et par Le Cap d'Agde, et déjà implantée sur la filière 'nautisme' au travers d'un partenariat avec la fédération de voile
- Intérêt manifesté par plusieurs partenaires, suite à une présentation de l'outil en réunion des directeurs d'OT le 12 mai 2016.
- au vu de l'offre départementale déjà présente dans AWOO, Hérault Tourisme était déjà diffuseur AWOO (marque blanche, sans commission) depuis le début de l'été 2016.

Ce choix a fait l'objet d'une concertation en commission des OT le 20 septembre 2016 : l'outil sera mis gracieusement à disposition des Offices de Tourisme par Hérault Tourisme, ces derniers se chargeant d'accompagner leurs professionnels dans la mise en place de la solution.

Le déploiement de l'outil a été engagé officiellement le 9 décembre 2016, lors d'une réunion de coordination avec les Offices de Tourisme intéressés par le déploiement du système. Une majorité d'offices de tourisme du département ont validé leur adhésion à l'outil dès 2017.

Le partenariat AWOO / Hérault Tourisme c'est :

- un budget de 40 000 € pour un droit d'accès à la solution pour l'ensemble des Offices de Tourisme et professionnels des loisirs pendant 3 ans
- la réservation des activités sportives ; mais aussi de visites guidées, des prestations oenotouristiques, de places de spectacles, d'entrée dans des sites de visite et de loisirs, la gestion de boutiques d'Offices de Tourisme...
- un formidable outil d'observation de l'activité 'loisirs' dans le département.